Chenal du Wouri vers la baisse des coûts de dragage

Une régie déléguée en charge de l'opération envisagée au sein du Port autonome de Douala. De source bien informée au Port autonome de Douala (Pad), le dragage du chenal du Wouri va être repris en main par l'autorité portuaire.

Il est ainsi envisagé la création d'une régie déléguée qui sera chargée de cette opération, imposée par la nature du port – un port d'estuaire. « L'objectif est de réduire drastiquement les coûts de dragage, dont le poids préoccupe le gouvernement depuis environ vingt ans », a appris CT d'un proche du directeur général du Pad.

Actuellement, le dragage du chenal engloutis un peu 9, 278 milliards de F. Mais effectuée en régie, cette opération reviendrait à un peu plus de quatre milliards de F seulement. De fait, l'idée de mettre fin aux marchés passés avec des entreprises privées pour draguer le chenal du Wouri a germé depuis plusieurs années. En juillet 2008, après une étude d'évaluation indépendante, le gouvernement avait décidé d'ériger le chenal du Wouri comme voie d'eau stratégique pour le Cameroun, à élever à la hauteur d'une institution avec accès à des ressources de financement sûres et pérennes, et de promouvoir une société nationale à capitaux 100 % publics ou majoritaires, spécialisée dans le dragage, le balisage et les sondages bathymétriques. Laquelle société devait être liée à l'Etat, à l'Autorité portuaire nationale et au Pad par un contrat de performance. Une stratégie destinée à doter le Pad de ses propres équipements de dragage et d'un personnel adéquat a été élaborée en 2013, mais l'absence de financement l'a confinée aux tiroirs pendant plusieurs années.

Dès février 2018 cependant, un comité a été mis en place au sein du Pad pour mener des réflexions sur la mise en place d'une société de dragage ou la gestion en régie du dragage. Les conclusions de ces travaux ont abouti à l'acquisition, en fonds propres, de deux dragues en priorité, dont une drague aspiratrice en marche pour le dragage du chenal, et une drague aspiratrice stationnaire pour le dragage des plans d'eau et pieds des quais du port. Des engins à livrer par la société hollandaise IHC Holland BV.

Pour en revenir à la régie déléguée, il s'agit d'une structure opérationnelle à mettre en place pour une durée de deux ans renouvelable une fois, et placée sous l'autorité du Dg du Pad. Cette régie assurera ses missions de manière autonome afin de garantir efficacité et célérité de ses procédures de dépenses.

A la question de savoir quand cette régie pourra effectivement reprendre la main, notre source répond qu'il y a des préalables, et que « les travaux de dragage sont étalés sur l'année ». Mais vu la date prévisionnelle de livraison de la drague.

Source : https://www.cameroon-tribune.cm/article.html/23758/fr.html/chenal-du-wouri-vers-baisse-couts-de-dragage